



Gevrey, le 28 octobre 2013

Commission Locale de l'Eau
du Bassin de la Vouge
Secrétariat : SBV

Monsieur VACHET Maurice
Président de la
Commission Locale de l'Eau
du Bassin de la Vouge

A

Monsieur le Directeur de la DDT de Côte d'Or
Service de l'Eau et des Risques
Bureau « Police de l'Eau »
A l'attention de Mme MOUCADEAU Hélène
57 rue de Mulhouse
BP 53317
21 033 DIJON CEDEX

Affaire suivie par : Nicolas BOILLIN

Objet : Avis sur la demande de régularisation des prélèvements d'eau potable à la source de la « Combe Lavaux » située à Gevrey Chambertin portée par la Communauté de Communes de Gevrey Chambertin

Monsieur le Directeur,

Par courrier, reçu le 10 octobre 2013, vous m'avez transmis le dossier de demande de régularisation des prélèvements d'eau potable à la source de la « Combe Lavaux », située à Gevrey Chambertin et portée par la Communauté de Communes de Gevrey Chambertin. C'est avec grande attention que je l'ai instruit.

Le dossier a été étudié à l'aune du SAGE de la Vouge adopté le 3 août 2005 et à celui en cours de révision, pour lequel l'enquête publique s'est terminée le 19 octobre 2013. Ce projet comprend notamment la disposition V-2 « Définir des Volumes Prélevables par masses d'eau et activités » et la règle 5 « Volumes Prélevables sur le bassin de la Vouge » (délibération de la CLE du 26 juin 2012). Ces deux pièces ont servi de base de réflexion à l'instruction de la demande.

Sur la forme, la CLE précise que la commune de Gevrey Chambertin a été intégrée dans la Zone Vulnérable au titre de la directive européenne du 12 décembre 1991 (dite Directive Nitrates) depuis l'arrêt du Préfet coordonateur du bassin Rhône Méditerranée, du 18 décembre 2012

La CLE donne un avis favorable au projet porté par la Communauté de Communes de Gevrey Chambertin. Elle souligne la mise en œuvre rapide des Volumes Prélevables alloués à ce point de prélèvement, conformément au délai imposé (31 décembre 2014) institué par la reconnaissance du bassin de la Vouge en tant que ZRE.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Le Président
Maurice VACHET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Vachet', written in a cursive style.

Copie à : Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Gevrey Chambertin

CLE Vouge – 25 avenue de la gare – 21 220 Gevrey Chambertin
Téléphone : 03-80-51-83-23
Courriel : vougeau@worldonline.fr
Site Internet : www.bassinvouge.com